



ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Grand Prix du Port du Béal

dimanche 4 novembre 2017



Art 5.3 : Horaire des courses

L'heure du premier signal d'avertissement est prévue à 10h55, celle du premier départ à 11h00.

Les concurrents doivent être à la disposition du comité à 10h30

Heure limite pour le signal d'avertissement 14 heures

Art 8 : Parcours (voir aussi cartes en annexe)

parcours (tri = tribord, ba = bâbord)

n° 1	N(ba)-V(ba)-C(ba)	3 tours	21M (7M par tour)
n° 2	V(tri)-N(tri)-C(tri)	3 tours	21M (7M par tour)
n° 3	N(ba)-A(ba)-C(ba)	3 tours	21M (7M par tour)
n° 4	A(tri)-N(tri)-C(tri)	3 tours	21M (7M par tour)
n° 5	N(ba) - V(ba) - A(ba) - C(ba)	2 tours	22M (11M réduit)
n° 6	A(tri) - V(tri) - N(tri) - C(tri)	2 tours	22M (11M réduit)

Un pavillon D pourra être hissé pour indiquer qu'une **bouée de dégagement** sera mouillée. Si ce pavillon est envoyé avec un pavillon rouge, cette bouée devra être laissée à bâbord, sinon à tribord.

Au plus tard avec le signal d'avertissement, un tableau blanc indiquant le **numéro du parcours** à effectuer (chiffre rouge sur fond blanc) sera placé à l'arrière du bateau Comité.

Art 9 : Définition des marques

A = Bouée **jaune** située à environ 200 mètres au sud-ouest du phare du vieux port de Cannes

C = Bouée **jaune** marquant les lignes de **Départ - Arrivée** devant le port du Béal

N = Bouée **blanche** de la Napoule

V = Ecueil de la VAQUETTE

Art 11 : Procédure de départ

(procédures à 5 minutes)

- flamme 1, pour les séries A-B-C
- flamme 2, pour les séries D-R1
- flamme 3, pour les séries E-F-G-R3-R4
- flamme 4, pour les séries L-R2
- flamme 5, pour les séries multicoques

Dans le **cas de départs groupés**, les flammes des séries concernées seront hissées ensemble au signal d'avertissement.

Art 11.2 : Définition de la ligne de départ

La ligne de départ est matérialisée soit par **bouée C** et le **pavillon orange** situé sur le **bateau comité** ou bien le **mât de pavillonnerie** situé sur la **jetée sud du port** du BEAL et la bouée de **départ C**. Le choix sera déterminé le jour de la régata.

Art 13 : Définition de la ligne d'arrivée

La ligne d'arrivée est matérialisée par la bouée C et un mât de pavillon situé sur la jetée du port du Béal.

: Réduction de Parcours

Elle pourra être faite à chaque marque de parcours Elle sera signalée par le pavillon S hissé sous le pavillon bleu d'arrivée, appuyé par 2 signaux sonores à l'approche du premier concurrent. Si la réduction ne concerne pas toutes les séries, les flammes des séries concernées seront hissées près du pavillon S de réduction.

Art 15.1 : Heure limite pour finir la course (modifie la règle 35 des RCV) 17 heures.

Pendant la course, **Canal VHF 77 ou 06.98.20.69.53**

(i), il est interdit de naviguer dans un rayon de 150 m autour de l'hélistation entre les radiales 140° et 250° !!! Il est interdit de naviguer dans la limite des 300 m matérialisée par les bouées jaunes. Il est interdit enfin de traverser la ligne d'arrivée à contre sens pour par exemple remonter vers la bouée au vent.

**Remise des prix dimanche 4 novembre à 18h30 au local du club,
port abri du Béal, avec des grillades au programme !!!**

